



ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-25

Directeur des poursuites
criminelles et pénales

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 3^e GROUPE D'OPPOSITION

Document préparé par le
Directeur des poursuites criminelles et pénales

ÉTUDES DES CRÉDITS

2024-25

Directeur des poursuites
criminelles et pénales

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 3^E GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

| DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS | PAGE | |
|---------------------------|---|----|
| P.1 | INDIQUER LA SOMME DÉPENSÉE EN 2023-2024 (PRÉVISIONS POUR 2024-2025) PAR VOTRE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'ACHATS DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ). | 1 |
| P.2 | POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2023-2024, INDIQUER : A) LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION; B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION; C) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV; D) LA LISTE DES PERSONNES AYANT DÉMISSIONNÉ DE LEUR POSTE; E) LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION. | 2 |
| P.5 | COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDIQUER LES RÉALISATIONS FAITES DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PRÉVISIONS POUR 2024-2025. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET ORGANISMES. | 3 |
| P.7 | LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, ACTIFS EN 2023-2024, DONT A FAIT PARTIE LE MINISTÈRE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES. POUR CHAQUE COMITÉ, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRÉCISER : A. LE MANDAT; B. LES MEMBRES; C. LE BUDGET; D. LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUÉES EN 2023-2024; E. LES RÉSULTATS OBTENUS EN 2023-2024 ET LES PRÉVISIONS POUR 2024-2025. | 4 |
| P.8 | NOMBRE DE RENCONTRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES-TERRITORIALES DES MINISTRES ET DES SOUS-MINISTRES DE LA JUSTICE EN 2023-2024. A. LES COÛTS; B. LES DATES ET LIEUX; C. LES PERSONNES PRÉSENTES; D. LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR; E. LES RÉSULTATS OBTENUS ET LES PRÉVISIONS POUR 2024-2025; F. LES RENCONTRES INSCRITES À L'AGENDA 2023-2024. | 18 |
| P.37 | LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2023-2024 À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, À DES PROFESSEURS DE DROIT OU À DES JUGES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRÉCISER : A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL; B. LA DESCRIPTION DU MANDAT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION; C. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT JUSQU'À MAINTENANT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE; D. LES PRÉVISIONS DES COÛT POUR 2024-2025 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE; E. LE NOM DE L'ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHÉANT. | 19 |
| P.51 | AU 31 MARS 2024, LE NOMBRE DE SUBSTITUTS DU PROCUREUR GÉNÉRAL RELEVANT DU DPCP POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE. | 20 |
| P.52 | POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE DE PROCUREURS AYANT DÉMISSIONNÉ. INDIQUER LES DÉPENSES LIÉES À LEUR DÉPART. | 23 |
| P.53 | POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, LA LISTE DES PROCUREURS CADRES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE RÉAFFECTATION. | 24 |
| P.55 | POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE, LE NOMBRE DE DOSSIERS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE PROGRAMMES DE NON-JUDICIARISATION, EN INDIQUANT LES TYPES D'INFRACTION (VOLS, VOIES DE FAIT, ETC.). | 25 |
| P.56 | LA LISTE ET L'ÉTAT DES PRINCIPALES CAUSES PENDANTES EN MATIÈRE CRIMINELLE AU 31 MARS 2024. | 29 |

| DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS | | PAGE |
|---------------------------|--|------|
| P.57 | STATISTIQUES SUR LE NOMBRE D'ACCUSÉS LIBÉRÉS À LA SUITE D'UNE REQUÊTE EN ARRÊT DES PROCÉDURES POUR DÉLAIS DÉRAISONNABLES DEPUIS L'ARRÊT R. C. JORDAN RENDU LE 8 JUILLET 2016. INDIQUER LE NOMBRE DE REQUÊTES PRÉSENTÉES, LE NOMBRE DE REQUÊTES ENTENDUES, LE NOMBRE DE PROCÈS ABANDONNÉS, LE NOMBRE DE DOSSIERS À RISQUE DANS LES 6 PROCHAINS MOIS, 1 AN, 2 ANS. | 30 |
| P.58 | NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DES POURSUIVANTS EN 2023-2024. FOURNIR TOUT DOCUMENT DÉPOSÉ ET INDIQUER : A. LES COÛTS; B. LES DATES ET LIEUX; C. LES PERSONNES PRÉSENTES; D. LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR. | 31 |
| P.60 | COPIE DES AVIS JURIDIQUES FOURNIS PAR LE DPCP À L'UPAC DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE MÂCHURER. | 32 |
| P.61 | POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, INDIQUER LE NOMBRE DE DOSSIERS QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'ACCUSATIONS PAR LE DPCP. | 33 |
| P.67 | Liste des poursuites intentées par le DPCP à la suite des vérifications ou des enquêtes effectués par le MAMH ou la Commission municipale auprès des municipalités, d'élus ou de fonctionnaires municipaux. | 34 |
| P.68 | POUR 2023-2024, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024-2025. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2024, DE SA MISE EN ŒUVRE. | 35 |
| P.74 | NOMBRE DE PROCUREURS EMBAUCHÉS OU SÉLECTIONNÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE OU CONJUGALE | 36 |
| P.79 | Liste des dossiers rejetés par le DPCP en matière de violence sexuelle ou conjugale depuis 3 ans. | 37 |
| P.87 | NOMBRE D'ACCUSATIONS PORTÉES PAR LE DPCP POUR DES CRIMES HOMOPHOBES OU TRANSPHOBES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES. | 38 |
| P.107 | AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES, LISTE DES CAUSES PORTÉES EN APPEL PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL. | 39 |
| P.115 | NOMBRE DE POURSUITES, PAR RÉGION, INTENTÉES EN 2023-2024 PAR LE DPCP RELATIVEMENT À DES INFRACTIONS À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE (L.R.Q. CHAP. C.11), INCLUANT LE TABLEAU DES RÉSULTATS ET LA VENTILATION PAR ARTICLE. | 40 |
| P.118 | CONCERNANT LA LUTTE À LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE, FOURNIR : A. UNE VENTILATION DES BUDGETS ALLOUÉS POUR COMBATTRE LE PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE EN 2023-2024; PRÉVISION POUR 2024-2025; B. LE BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2018-2023. | 41 |
| P.131 | SUIVI DU PLAN D'INVESTISSEMENT DE 500 M\$ DANS L'INFORMATISATION DE LA JUSTICE, PRÉVU AU BUDGET 2023-2024 ET ANNONCÉ LE 24 AVRIL 2018. | 44 |
| P.135 | Liste des échanges, de la correspondance et des actions entreprises à la suite de l'arrestation arbitraire par le SPVM de Monsieur Mamadi III Fara Camara en janvier 2021. | 46 |

NOTA : À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS SONT ÉTABLIES EN DATE DU 29 FÉVRIER 2024.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **01**

INDIQUER LA SOMME DÉPENSÉE EN 2023-2024 (PRÉVISIONS POUR 2024-2025) PAR VOTRE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'ACHATS DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

| | 2023-2024 |
|--------------------------------|----------------------|
| LOGICIELS | 161 946 \$ |
| MATÉRIEL | 644 970 \$ |
| SERVICES PROFESSIONNELS | |
| • INTERNE | 8 664 116 \$ |
| • EXTERNE | 627 137 \$ |
| TOTAL | 10 098 169 \$ |

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **02**

POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2023-2024, INDIQUER :

- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;**
- B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION;**
- C) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;**
- D) LA LISTE DES PERSONNES AYANT DÉMISSIONNÉ DE LEUR POSTE;**
- E) LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.**

Cette question ne s'applique pas au DPCP puisqu'il n'y a aucun conseil d'administration.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **05**

COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDIQUER LES RÉALISATIONS FAITES DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PRÉVISIONS POUR 2024-2025. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

LES RÉALISATIONS 2023-2024 :

- Déploiement des solutions d'affaires – volet criminel (réalisation en cours) suspendue le 19 juin 2023. L'information est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles du gouvernement du Québec à l'adresse : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/projet/588242/>.
- Refonte du site intranet (réalisation en cours).

Aucune somme n'a été avancée en 2023-2024 par le fonds de suppléance du Conseil du trésor.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **07**

LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, ACTIFS EN 2023-2024, DONT A FAIT PARTIE LE MINISTÈRE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES. POUR CHAQUE COMITÉ, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRÉCISER :

- A. LE MANDAT;**
- B. LES MEMBRES;**
- C. LE BUDGET;**
- D. LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUÉES EN 2023-2024;**
- E. LES RÉSULTATS OBTENUS EN 2023-2024 ET LES PRÉVISIONS POUR 2024-2025.**

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|--|---|--|--------------------------------|
| Comité régional mixte des représentants de la justice pénale | Faciliter la communication pour la recherche de solutions pratiques dans la gestion des dossiers avec des partenaires des autres ministères des gouvernements du Québec et du Canada. | M ^e Nicolas Glendenning | 4 |
| Comité stratégique en sécurité urbaine de Montréal – CoSSUM | Ce comité stratégique a pour mandat d’assurer la complémentarité des actions mises en œuvre en sécurité urbaine par tous les acteurs gouvernementaux et institutionnels concernés, définir les interventions les plus urgentes à mettre en œuvre et définir une stratégie régionale de prévention en sécurité urbaine à moyen et à long terme. | M ^e Véronic Champagne | 4 |
| Groupe de travail interministériel – Tribunal spécialisé | Participer aux travaux concernant la mise sur pied du tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et de violence conjugale. Le groupe de travail est dirigé par M. Gabriel Lacroix-Dufour. Plusieurs partenaires sont présents. Ce groupe a été créé à la suite du dépôt du rapport Rebâtir la confiance dont une des recommandations était la création d’un tribunal spécialisé. Ce groupe de travail a produit un premier rapport le 19 août 2021. Les travaux se poursuivent depuis. | M ^e Anny Bernier M ^e Audrey Mercier-Turgeon M ^e Joëlle Huot M ^e Jennifer Landry | 2 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|---|---|--------------------------------|
| Comité sur le renouvellement de l'entente de communication des renseignements entre le Service correctionnel du Canada et le DPCP | Renouveler l'entente relative aux informations concernant les sentences de 1995 conclue entre le Canada et le Québec. | M ^e Annouck Balzer M ^e Nicolas Glendenning M ^e Melissa-Ann McFarland M. Dominic Saindon | 5 |
| Comité coordination des hauts fonctionnaires (CCHF) | Soulever les enjeux juridiques des provinces, échanger sur les meilleures pratiques, discuter des points à soulever aux réunions des ministres et sous-ministres FPT. | M ^e Véronic Champagne M ^e Anthony Cotnoir | 2 |
| Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) | Discuter des modifications à apporter aux lois en matière criminelle et pénale. | M ^e Anny Bernier M ^e Justin Tremblay M ^e Anthony Cotnoir | 1 |
| Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) – Section pénale | Puisque la responsabilité constitutionnelle du système canadien de justice pénale est partagée entre les gouvernements fédéral, provincial et territorial, cette section offre une occasion unique de déterminer les enjeux juridiques et opérationnels à traiter et elle donne la possibilité de formuler des recommandations de réforme législative dans le domaine du droit pénal. | M ^e Anny Bernier | 9 |
| Comité des hauts dirigeants – services intégrés en abus et maltraitance (SIAM) | Comité formé des hauts dirigeants des organismes partenaires du SIAM qui sont responsables de déterminer les orientations du projet. | M ^e Audrey Mercier-Turgeon | 3 |
| Comité d'élaboration et de suivi du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027 (PAM3) | Assurer le suivi de la mise en œuvre du Programme des aînés en maltraitance (PAM). | M ^e Frédérique Bouvier | 0 |
| Comité national aviseur pour le suivi de l'Entente-cadre nationale pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées et le suivi des processus d'intervention concertés (PIC) | Assurer la coordination de la mise en œuvre, de la mise en application et du suivi d'un processus d'intervention concerté dans chacune des régions sociosanitaires du Québec. | M ^e Frédérique Bouvier M ^e Nicolas Glendenning | 1 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|---|---|--------------------------------|
| Sous-comité concernant l'échange de renseignements et la levée du secret professionnel chez les partenaires des processus d'intervention concertés | Favoriser l'évolution des pratiques et des « croyances véhiculées » concernant l'échange de renseignements personnels et la levée de la confidentialité, dans le contexte des PIC, afin de partager une vision commune des possibilités en la matière. | M ^e Frédérique Bouvier | 2 |
| Comité des responsables nationaux de l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, d'abus physiques ou de négligence grave | Assurer le suivi de l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, d'abus physiques ou de négligence grave par tous les partenaires concernés et l'application de la procédure d'intervention sociojudiciaire. | M ^e Marie-Ève Laramée (jusqu'au 31 octobre 2023) M ^e Julie Pelletier (depuis le 1 ^{er} novembre 2023) | 10 |
| Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s | Échanger au niveau SMA et directeur sur le suivi des recommandations du Comité d'experts | M ^e Anny Bernier M ^e Audrey Mercier-Turgeon | 1 |
| Comité d'examen des décès d'enfants du Bureau du coroner | Étude systématique des cas de décès d'enfants qui ont fait l'objet d'un avis au coroner en vue de dégager des constats et des enjeux systémiques dans le but de : - s'assurer de l'existence et de l'utilisation appropriée des outils, protocoles et méthodes d'enquête des décès d'enfants; - éclairer le coroner investigateur sur des questions spécifiques; - promouvoir des pratiques exemplaires. | M ^e Marie-Ève Laramée (jusqu'au 31 octobre) M ^e Julie Pelletier (depuis le 1 ^{er} novembre 2023) | 3 |
| Comité des sous-ministres – nouvelle stratégie violence conjugale et rebâtir la confiance | Proposer des actions ou une stratégie aux autorités gouvernementales dans le cadre de la mise en œuvre de la <i>Politique d'intervention en matière de violence conjugale</i> , des orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle en lien avec la <i>Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021</i> . | M ^e Anny Bernier | 1 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|--|---|--------------------------------|
| Comité consultatif sur la violence conjugale et la pratique judiciaire « Améliorer la pratique judiciaire pour accroître la sécurité des femmes victimes de violence conjugale ». | Ce comité a été créé par le regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale en novembre 2021 et se terminera au 31 mars 2024. Son but est d'améliorer le traitement judiciaire de la violence conjugale afin de lever les obstacles systémiques auxquels les femmes font face dans le processus de justice, particulièrement certaines d'entre elles, de manière à accroître leur sécurité. Pour ce faire, l'objectif est essentiellement de faire connaître le concept de contrôle coercitif aux acteurs du système judiciaire afin qu'ils connaissent mieux les différentes manifestations de la violence conjugale et qu'ils disposent d'outils pour mieux les documenter et les faire valoir devant le tribunal afin que celui-ci assure davantage les droits de ces victimes. | M ^e Maya Ducasse-Hathi M ^e Isabelle Dorion | 6 |
| Table de concertation nationale sur l'intervention policière en violence conjugale | Le mandat de la Table est de favoriser, par la concertation entre les services de police et le MSP, l'émergence et le rayonnement des meilleures pratiques policières pour prévenir et contrer la violence conjugale dans une perspective d'optimisation de l'intervention policière et d'amélioration continue. | M ^e Marie-Ève Laramée (jusqu'au 31 octobre 2023) M ^e Maya Ducasse-Hathi M ^e Isabelle Dorion | 1 |
| Comité interministériel rebâtir la confiance | Comité visant à réunir les différents ministères afin d'assurer le suivi des recommandations du rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. | M ^e Anny Bernier M ^e Audrey Mercier-Turgeon | 0 |
| Comité interministériel sur le tribunal spécialisé | Comité piloté par le ministère de la Justice visant à réunir les différents partenaires en lien avec la mise en œuvre d'un tribunal spécialisé en violence sexuelle et conjugale. | M ^e Anny Bernier M ^e Audrey Mercier-Turgeon M ^e Joelle Huot | 1 |
| Comité de travail interministériel sur la <i>Loi de Clare</i> | Comité analysant la possibilité d'inclure dans le corpus législatif québécois des dispositions autorisant les services de police à divulguer, proactivement ou sur demande, des renseignements personnels d'un tiers à son ou sa partenaire intime afin de l'aider à déterminer si elle ou il est susceptible de subir de la violence conjugale. | M ^e Marie-Ève Laramée (jusqu'au 31 octobre 2023) M ^e Maya Ducasse-Hathi M ^e Laurence Charbonneau-Emery | 5 |
| Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et sexuelle – Niveau professionnel | Assurer la coordination de l'intervention gouvernementale en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. Il relève du comité des sous-ministres – dossiers violence conjugale et agressions sexuelles. | M ^e Eliane Beaulieu M ^e Isabelle Dorion | 1 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|--|--|--------------------------------|
| Comité interministériel de niveau professionnel en matière de violence conjugale | Favoriser la concertation, la collaboration et l'échange d'information entre les ministères et organismes engagés dans le <i>Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</i> et dans le <i>Plan d'action spécifique 2020-2025</i> pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes ainsi que dans les actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides et contribuer au suivi et à la reddition de comptes de ces plans d'action. | M ^e Isabelle Dorion | 1 |
| Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale du Bureau du coroner | Sous la responsabilité du coroner en chef, le comité exerce trois rôles en lien avec les décès survenus dans un contexte de violence conjugale au Québec, soit d'étudier un certain nombre de cas de décès qui ont fait l'objet d'un avis au coroner, de fournir des conseils au coroner sur des questions spécifiques et de partager les connaissances des membres en lien avec les décès survenus dans un contexte de violence conjugale. - Le 7 février 2022, le Bureau du coroner a produit un mémoire dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi 15 qui vise à modifier la <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i> . | M ^e Isabelle Dorion | 13 |
| Comité interministériel de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s en matière de violence conjugale – Volet autochtone : violence conjugale et familiale pour les Premières Nations et les Inuits | Ce comité assure la concertation à un niveau décisionnel des travaux du comité de travail interministériel. | M ^e Audrey Mercier-Turgeon | 0 |
| Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. | Identifier les ministères et organismes pouvant être porteurs ou collaborateurs à la mise en œuvre d'actions découlant des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et élaborer un plan d'action. Suivi des réalisations des actions du plan d'action. | M ^e Audrey Mercier-Turgeon | 0 |
| Comité permanent conjoint de liaison entre le ministère de la Justice du Québec et le Directeur des poursuites criminelles et pénales | S'assurer que les dossiers soulevant des questions juridiques d'intérêt commun reçoivent un traitement approprié. | M ^e Nicolas Abran M ^e Benoit Lauzon | 0 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|--|--|--------------------------------|
| Comité stratégique provincial – délinquants à haut risque (DHR) | Échange sur les pratiques policières en matière de DHR. | M ^e Rachelle Pitre M ^e Pascal Dolaster M ^e Mélanie Haddad | 0 |
| Comité OREC-UPAC et DPCP | Le comité a pour but la coordination, la planification, la compréhension, la diffusion et l'uniformisation des conseils juridiques requis par l'UPAC en cours d'enquêtes et de procès, dont la responsabilité relève du Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales. | M ^e Patrice Peltier-Rivest | 3 |
| Comité stratégique sur l'utilisation des caméras portatives par les policiers | Identifier les attentes citoyennes en regard de l'utilisation de la caméra portative par les policiers. Réexaminer, en tenant compte de l'évolution de la situation, les enjeux qui ont été identifiés en 2019 dans le cadre du comité de travail, sur le plan technique, juridique, organisationnel et financier de l'utilisation de la caméra portative. Constituer des groupes de travail (notamment juridique et technologique), déterminer leurs mandats et superviser ces groupes de travail. Déterminer les situations où l'utilisation de la caméra portative par les policiers permettrait de répondre aux attentes citoyennes et aux objectifs, dans une perspective de gestion des risques. Déterminer les balises d'utilisation de la caméra portative par les policiers. Réaliser une coordination stratégique d'un projet pilote avec la Sûreté du Québec. Analyser les constats dégagés des différents groupes de travail, du groupe d'action pour lutter contre le racisme, du Comité consultatif sur la réalité policière ainsi que du projet pilote. Déterminer les pistes de solutions afin de munir des policiers, selon les modalités définies, le cas échéant, de caméras portatives. | M ^e Sophie Lamarre | 2 |
| Comité directeur de l'Autorité des marchés financiers | Assurer la coordination des opérations et déterminer l'orientation des dossiers en matière de crimes commis sur les marchés financiers. Ce comité sert surtout à faire un suivi sur les dossiers en cours et ceux à venir. | M ^e Paul J. Mercier | 3 |
| Comité de travail interministériel sur l'intimidation | Comité regroupant plusieurs ministères ayant participé à la mise en œuvre du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025 et qui a pour mandat d'en assurer le suivi. | M ^e Véronic Champagne | 4 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|---|--|--------------------------------|
| Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire (TPCVJMS) | Consultations et réflexions communes de différents intervenants qui œuvrent auprès des jeunes pour le suivi du plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation. | M ^e Véronic Champagne | 4 |
| Sous-comité amendements techniques et de fonds – CCSO-YJ | Le SCML a pour mandat de servir de tribune pour assurer un suivi et établir un dialogue permanent en ce qui concerne les questions stratégiques techniques et de fond qui sont relatives à la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> (LSJPA). Le SCML s'efforcera de cerner et, si possible, de résoudre les questions de nature technique de la LSJPA au moyen de modifications législatives. Le SCML sera également responsable de cerner les questions politiques de fond existantes et émergentes relatives à la justice pour les jeunes et à la LSJPA qui pourraient être traitées par des modifications législatives. | M ^e Véronic Champagne | 3 |
| Sous-comité en matière autochtone – CCSO-YJ | Établir une stratégie de justice autochtone pour lutter contre la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice au Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones au pays. | M ^e Hippolite Brin | 4 |
| Comité interministériel de coordination et pérennisation du projet SEXTO | Nouveau comité assumant les activités liées à la coordination et à l'administration de la mise en œuvre de la méthode SEXTO : développement, promotion, coordination, formation. | M ^e Marc Fergues M ^e Véronic champagne | 2 |
| Comité aviseur – Direction des services professionnels correctionnels du Nunavik | Échanger sur les problématiques rencontrées et apporter des suggestions et des recommandations afin d'améliorer la qualité des services offerts par les services correctionnels en milieu ouvert au Nunavik. Le comité est formé des intervenants suivants : DSCP, MSP, DPCCP, MJQ, KRG, CCJAT, AQAAD, Makivik et NSP. | M ^e Véronic Picard M ^e Geneviève Lamontagne | 1 |
| Criminal Justice Committee | Les différents intervenants s'entendent pour définir leurs engagements et les mécanismes de coordination en vue d'accroître et faciliter la collaboration et la complémentarité des services offerts au sein de la région de Maniwaki de manière à répondre le plus adéquatement possible aux besoins de la clientèle autochtone. | M ^e Pierre-Olivier Gagnon M ^e Neil Demmerle-Shantz M ^e Dominique Potvin | 3 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|--|---|--|--------------------------------|
| Comité de sous-ministres adjoints/Plan d'action gouvernemental social et culturel des Premières Nations et des Inuits | Ce comité assure la concertation à un niveau décisionnel, l'application des orientations gouvernementales et la cohérence des actions en matière de développement social et culturel autochtone. | M ^e Anny Bernier | 1 |
| Forum sociojudiciaire autochtone | Documenter l'état des services disponibles, identifier les problématiques et assurer une vigie. Partager des informations à caractère sociojudiciaire liées aux enjeux sociaux et aux actions pouvant être prises chez les Premières Nations et les Inuits du Québec. | M ^e Véronic Picard M ^e Hippolite Brin | 2 |
| Comité québécois de coordination du programme de traitement de la toxicomanie de la cour du Québec (PTTCQ) | Coordonner la mise en application harmonieuse du PTTCQ au Québec. | M ^e Véronique Breton M ^e Marie-Ève Rodrigue | 5 |
| Comité de concertation entre la Commission d'examen des troubles mentaux et le Directeur des poursuites criminelles et pénales | Échanger sur les problématiques rencontrées et les meilleures pratiques à mettre en place entre la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM) et le DPCP relativement aux audiences devant la CETM. | M ^e Anny Bernier M ^e Nicolas Glendenning M ^e Megan Côté M ^e Magalie Provost | 2 |
| Comité interministériel – CETM | Favoriser la cohérence de l'évaluation de la dangerosité des individus effectuée par les différents organismes chargés de les surveiller. | M ^e Nicolas Glendenning M ^e Megan Côté M ^e Magalie Provost | 3 |
| Comité de suivi et de déploiement du programme de mesures de rechange général (PMRG) | Ce comité assure la concertation concernant le suivi et le déploiement du PMRG. | M ^e Véronique Breton | 2 |
| Comité des hauts dirigeants – transformation de la justice | Ce comité, sous la responsabilité du sous-ministre de la Justice, a pour mandat d'assurer la gouvernance des travaux réalisés dans le cadre de la transformation de la justice. Il réunit donc les hauts dirigeants des différents partenaires et assure un <i>leadership</i> stratégique dans le déploiement et la réalisation de la transformation. | M ^e Patrick Michel M ^e Sophie Lamarre | 1 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|--|--|--|--------------------------------|
| Federal-provincial-territorial heads of prosecutions (HOP) / Chefs des poursuites pénales fédérales, provinciales et territoriales | Forum national permettant aux services des poursuites du Canada d'aborder les problèmes relatifs aux poursuites et d'échanger des renseignements et des pratiques exemplaires sur des questions de fond et de gestion. | M ^e Patrick Michel M ^e Anny Bernier M ^e Sophie Lamarre | 2 |
| Table Justice Québec | Ce comité, regroupant les principaux acteurs du milieu du droit et de la justice au Québec, travaille à l'élaboration d'une stratégie visant à réduire les délais judiciaires en matière criminelle. | M ^e Patrick Michel M ^e Sophie Lamarre M ^e Justin Tremblay | 2 |
| Comité Nunavik | Le Comité axe ses travaux sur cinq priorités, soit : <ul style="list-style-type: none"> • Offre de services juridiques au Nunavik; • Formation des avocats; • Soutien et accompagnement du Barreau pour les avocats au Nunavik; • Campagne d'information sur le rôle et les services du Barreau; • Enjeux liés à l'administration de la justice – implication du Barreau. | M ^e Anny Bernier M ^e Véronic Picard | 2 |
| Comité interministériel - Conditions troubles mentaux | Mise en place d'un comité de liaison permanent qui vise à optimiser la collaboration entre les différents intervenants et optimiser le processus entourant le partage d'information et les communications avec la Commission d'examen des troubles mentaux. | M ^e Patrick Michel M ^e Anny Bernier | 6 |
| Comité interministériel - Radars photos | Le Comité fixe les orientations quant à la révision du modèle actuel, notamment en ce qui a trait aux stratégies d'opération, au traitement des infractions et au partage des rôles et responsabilités avec les municipalités qui souhaiteraient participer au programme. | M ^e Anny Bernier M ^e Karen Bédard | 5 |
| Table de concertation en matière de sécurité | Discuter des enjeux en matière de sécurité dans les palais de justice. La table centrale de coordination constitue le forum où sont discutées et proposées des orientations sur des sujets d'intérêt provincial. Elle assure généralement le suivi des travaux effectués par les tables de concertation régionales. | M ^e Sophie Lamarre M ^{me} Marie-Élisabeth O'Neill | 1 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|--|--|--|--------------------------------|
| Comité intersectoriel sur les décès par acte criminel | Le comité vise à favoriser les échanges d'expertise et développer des pratiques concertées afin d'offrir aux proches endeuillés des services répondant mieux à leurs besoins découlant de l'acte criminel commis. | M ^e Anne-Andrée Charette | 2 |
| Comité central du plan de lutte contre l'intimidation des intervenants du système judiciaire | Comité assurant le partage d'information et des meilleures pratiques en matière d'intimidation des intervenants du système judiciaire, suivant le plan de lutte à l'intimidation mis sur pied en 2001. La coordination du comité est effectuée par la Sûreté du Québec, section menace extrémiste. | M ^e Jean Caron M ^e Nicolas Poulin M. Sylvain Chabot M. Patrick Dubé | 0 |
| Comité national d'écoute électronique (CNEÉ) – National Wiretap Expert Committee | Présentation de nouvelles technologies et pratique en matière d'écoute électronique. Réunion annuelle à laquelle participent les corps policiers, les poursuivants des provinces et fédéraux et des experts policiers. | M ^e Robert Benoit | 6 |
| Comité restreint – Comparution la fin de semaine et les journées fériées | Échanger sur les problématiques rencontrées lors de la mise en œuvre au sein d'une nouvelle région, établir de nouvelles procédures. Comité avec le MSP, MJQ, la magistrature ainsi que le DPCP. | M ^e Érika Porter | 0 |
| Table interministérielle en itinérance | La table assure la planification et la réalisation des travaux inhérents à la politique nationale de lutte à l'itinérance et au plan d'action qui en découlera sous la coordination du MSSS. | M ^e Véronique Breton | 1 |
| Table de concertation des services judiciaires en matière criminelle (section Valleyfield) | Comité d'échange en matière criminelle de différents partenaires (DPJ, représentant du Barreau, Magistrature, représentant de l'Association des avocats de la défense, MJQ, DPCP) | M ^e Pierre-Olivier Gagnon M ^e Mariève Rondeau-Desjardins M ^e Dominique Potvin | 2 |
| Table de concertation des services judiciaires en matière criminelle (section Mont-Laurier) | Comité d'échange en matière criminelle de différents partenaires (DPJ, représentant du Barreau, Magistrature, représentant de l'Association des avocats de la défense, MJQ, DPCP) | M ^e Pierre-Olivier Gagnon M ^e Dominique Potvin M ^e Jean-Michel Baril M ^e Mathieu Chapdelaine M ^e Neil Demmerle-Shantz | 2 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|--|--|--------------------------------|
| Table de concertation des services judiciaires en matière criminelle (section Gatineau) | Comité d'échange en matière criminelle de différents partenaires (DPJ, représentant du Barreau, Magistrature, représentant de l'Association des avocats de la défense, MJQ, DPCP) | M ^e Pierre-Olivier Gagnon M ^e François Santerre M ^e Sylvain Petitclerc M ^e Dominique Potvin | 3 |
| Forum des gestionnaires en ressources matérielles | Promouvoir l'utilisation efficace et efficiente des ressources matérielles des ministères et organismes publics du Québec. | M ^{me} Chantale Bilodeau M. Pierre-Alexandre Giasson M ^{me} Cathy Pelletier | 3 |
| Comité exécutif (CE) du Forum des gestionnaires en ressources matérielles (FGRM) | Définir les orientations et les enjeux du Forum, voir au cheminement des dossiers, établir un lien avec les autorités de diverses organisations et structurer le Forum et les réunions. | M. Pierre-Alexandre Giasson | 3 |
| Forum des responsables de l'application des règles contractuelles (RARC) | Rencontre annuelle destinée aux RARC pour les informer des nouveautés réglementaires et afin d'en assurer le suivi dans notre organisation. | M ^{me} Chantale Bilodeau | 1 |
| Comité – Sécurité dans les palais de justice | Comité en lien avec la sécurité dans les palais de justice. Comité formé d'intervenants du MJQ, du MSP et du DPCP discutant des enjeux de sécurité, rôles et responsabilités et mise à jour de l'entente de gestion concernant la sécurité dans les palais de justice. | M ^{me} Linda Gauthier M. Sylvain Chabot M. Patrick Dubé | 3 |
| Comité provincial Centaure | Comité stratégique créé dans le cadre de la stratégie Centaure portant sur la violence armée au Québec et impliquant plusieurs partenaires dont notamment la Sûreté du Québec (SQ), le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ), le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Centre de dépistage des armes à feu du Québec ainsi que le contrôleur des armes à feu. | M ^e Catherine Chagnon M ^e Danny Lemieux | 2 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|--|--|--------------------------------|
| Plan d'action conjoint Santé Canada, Directeur des poursuites criminelles et pénales et ministère de la Sécurité publique du Québec | Priorisation des analyses de pièces à conviction de produits de cannabis. | M ^e Jacques Blais M ^e Marc-Olivier Vachon-Lavallée M ^e Magalie Provost M ^e Karen Bédard | 3 |
| Consultations projet de Loi – Implication des services correctionnels dans le suivi des décisions de la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM) | Dans le cadre du plan de travail conjoint sur le suivi des personnes déclarées non criminellement responsables, le ministère de la Sécurité publique (MSP) est responsable de la mesure 3.2, soit « Analyser les façons d'optimiser les suivis des conditions des accusés jugés non criminellement responsables ». Le MSP sollicite la collaboration du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) à ses travaux, afin d'identifier les enjeux de faisabilité juridique et opérationnelle, et ultimement, présenter un projet de loi d'ici le 26 avril 2024. | M ^e Magalie Provost M ^e Megan Côté M ^e Karine Cardinal-Émond | 5 |
| Comité directeur ACCES construction | Contribuer, par des actions concertées, à accroître la conformité des entrepreneurs, des employeurs et des travailleurs du secteur de la construction à l'égard des diverses obligations légales auxquelles ils sont assujettis. | M ^e Karen Bédard M ^e Marie-Pier Champagne | 3 |
| Comité des coordonnateurs ACCES alcool | Déterminer les meilleures pratiques en termes d'inspection et d'enquête et définir le cadre des poursuites qui seront soumises relativement aux lois en matière de boissons alcooliques. | M ^e Étienne Proteau | 1 |
| Comité tactique ACCES alcool | Coordonner l'implication des différents partenaires sur les mesures permettant d'assurer l'efficacité du programme visant à contrer l'économie souterraine. | M ^e Étienne Proteau | 2 |
| Comité d'exploitation et d'intégration de projet (phase 3) en matière de radar photo | Coordonner les travaux des différents comités de la phase 3 et s'assurer du respect des échéanciers. | M ^e Kathy Bergeron | 28 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|---|--|--|--------------------------------|
| Comité ACCES cannabis | Rechercher des solutions permettant de rendre moins accessible le cannabis illicite. | M ^e Kathy Bergeron M ^e Marc-Olivier Vachon-Lavallée | 2 |
| Table d'échange en droit autochtone | Susciter les échanges en matière de droit autochtone. | M ^e Cathy Fortin | 2 |
| Table de concertation des communications ADPQ-DPCP | Cette table est l'occasion de partager les bonnes pratiques en matière de communication, de favoriser les contacts interpersonnels et de créer des canaux de communications fluides entre le DPCP et les organisations policières. | M ^e Audrey Roy-Cloutier | 2 |
| Comité consultatif du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJLM) | Le rôle du comité consultatif est de fournir des conseils indépendants et externes au LSJML en engageant un dialogue avec les responsables du LSJML et apporter sa contribution par : <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration des politiques; • L'élaboration de nouvelles initiatives touchant le service client; • L'étude des questions d'intérêt pour toutes les parties, comme des changements à signaler des formats de rapports, etc.; Le suivi des progrès réalisés par le LSJML afin d'atteindre ses objectifs. | M ^e Anne-Andrée Charrette M ^e Pauline Lachance | 4 |
| Forum des poursuivants | Lieu d'échange, partage et de discussion sur les enjeux communs des poursuivants publics. Les membres du Forum se rencontreront quatre fois par année en présentiel ou en virtuel. | M ^e Sophie Lamarre M ^e Catherine Dumais | 2 |

| Comité | Mandat | Membres | Nombre de rencontres 2023-2024 |
|--|--|--|--------------------------------|
| Groupes de travail ADPQ-DPCP | Les Groupes de travail sur la gestion de la preuve et les enquêtes d'envergure (GTGPEE) ont pour mandat d'identifier les enjeux légaux, opérationnels et financiers en matière de gestion de la preuve et les enquêtes d'envergure ainsi que ceux relatifs au processus judiciaire (sur lesquels le groupe de travail doit se pencher dans le cadre de ses travaux) et proposer des mesures à mettre en place pour y répondre. | M ^e Sophie Lamarre M ^e Catherine Dumais M ^e Marlène Archer M ^e Rachelle Pitre M ^e William Lemay M ^e Danny Lemieux M ^e Valérie Lahaie M ^e Marie-Hélène Magnan M ^e Mélanie Dufour | 2 |
| Comité exécutif sur les crimes majeurs | Comité présidé par la SQ qui inclut tous les représentants policiers provinciaux. En plus d'échanger sur des dossiers d'enquête ayant une portée provinciale, le comité a également pour mandat d'assurer le partage des meilleures pratiques et des nouveautés dans le domaine des enquêtes criminelles. Enfin, il est également un forum privilégié pour discuter des enjeux juridiques touchant la communauté policière. | M ^e Sophie Lamarre M ^e Catherine Dumais | 2 |
| Table de partage de la formation et de l'information juridique ADPQ-DPCP | Recenser les formations déjà développées, analyser les possibilités de partage et déterminer la faisabilité d'en développer d'autres en partenariat. Trouver un outil de partage en ligne des formations ou de capsules d'information. Participeront le DPCP, la SQ, le SPVQ, l'UPAC, l'ENPQ, un représentant des niveaux 1, 2 et 3 désignés par l'ADPQ et le Commissaire à la déontologie policière. | M ^e Catherine Dumais | 3 |

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **08**

NOMBRE DE RENCONTRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES-TERRITORIALES DES MINISTRES ET DES SOUS-MINISTRES DE LA JUSTICE EN 2023-2024. INDIQUER, POUR CHACUNE :

A. LES COÛTS;
B. LES DATES ET LIEUX;
C. LES PERSONNES PRÉSENTES;
D. LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR;
E. LES RÉSULTATS OBTENUS ET LES PRÉVISIONS POUR 2024-2025 (INCLURE UNE COPIE DE TOUT RAPPORT ET DE TOUTE ENTENTE RENOUVELÉE);
F. LES RENCONTRES INSCRITES À L'AGENDA POUR 2023-2024.

| Date | Lieux | Personnes présentes | Coût |
|-----------------------|-------------------|--------------------------------|----------|
| 30 et 31 mai 2023 | Vancouver | M ^e Anthony Cotnoir | 2 545 \$ |
| 11 au 13 octobre 2023 | Bromont | M ^e Anthony Cotnoir | 688 \$ |
| 17 novembre 2023 | Réunion virtuelle | M ^e Anthony Cotnoir | 0 \$ |

Les ordres du jour et les procès-verbaux sont confidentiels puisque ces rencontres se tiennent à huis clos.

Ces documents sont protégés en vertu des articles 18 et 19 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, puisqu'ils ont été obtenus d'un autre gouvernement ou sont constitués de renseignements dont la divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite de relations qu'entretient le gouvernement du Québec avec d'autres gouvernements.

Question **37**

LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2023-2024 À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, À DES PROFESSEURS DE DROIT OU À DES JUGES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRÉCISER :

- A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL;**
- B. LA DESCRIPTION DU MANDAT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION;**
- C. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT JUSQU'À MAINTENANT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE;**
- D. LES PRÉVISIONS DES COÛTS POUR 2024-2025 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE;**
- E. LE NOM DE L'ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHÉANT;**
- F. UNE COMPARAISON DU COÛT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME.**

Selon l'information accessible, la somme allouée à l'externe pour tout type de services juridiques s'élève, au total, à 70 400 \$ et les détails en lien avec les services rendus sont de nature confidentielle.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **51**

AU 31 MARS 2024, LE NOMBRE DE SUBSTITUTS DU PROCUREUR GÉNÉRAL RELEVANT DU DPCP POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE.

Note : Institué par la *Loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales* le 15 mars 2007, le Directeur des poursuites criminelles et pénales dirige pour l'État, sous l'autorité du ministre de la Justice et Procureur général, les poursuites criminelles et pénales au Québec. Les substituts du Procureur général sont, depuis cette date, désignés « procureurs aux poursuites criminelles et pénales ».

| District judiciaire | Nombre | Total district |
|---|--------|----------------|
| QUÉBEC | | 135 |
| Québec | 58 | |
| Bureau du directeur | 5 | |
| Secrétariat général | 4 | |
| Service de la gestion des biens saisis | 7 | |
| Direction des communications | 1 | |
| Bureau des mandats organisationnels | 8 | |
| Bureau des affaires pénales | 23 | |
| Bureau du service juridique | 19 | |
| Bureau des affaires de la jeunesse | 5 | |
| Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales | 2 | |
| Bureau de service-conseil | 3 | |
| MONTMAGNY | | 3 |
| Montmagny | 3 | |
| BEAUCE | | 5 |
| Saint-Joseph-de-Beauce | 5 | |
| RIMOUSKI | | 18 |
| Matane | 6 | |
| Rimouski | 8 | |
| Bureau des mandats organisationnels | 1 | |
| Bureau des affaires pénales | 1 | |
| Bureau des affaires de la jeunesse | 1 | |
| Bureau de service-conseil | 1 | |
| KAMOURASKA | | 14 |
| Rivière-du-Loup | 11 | |
| Bureau des affaires pénales | 1 | |
| Bureau des affaires de la jeunesse | 1 | |
| Bureau des mandats organisationnels | 1 | |
| GASPÉ | | 6 |
| Percé | 4 | |
| Bureau de service-conseil | 2 | |
| BONAVENTURE | | 5 |
| New Carlisle | 4 | |
| Bureau des affaires pénales | 1 | |
| BAIE-COMEAU | | 8 |
| Baie-Comeau | 7 | |
| Bureau des affaires pénales | 1 | |
| MINGAN | | 10 |
| Sept-Îles | 9 | |
| Bureau des affaires de la jeunesse | 1 | |
| ROBERVAL | | 9 |
| Roberval | 7 | |

| District judiciaire | Nombre | Total district |
|---|-----------------------------|----------------|
| Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil | 1 1 | |
| CHICOUTIMI Saguenay Bureau des affaires pénales Bureau de service-conseil Bureau des affaires de la jeunesse | 18 2 1 1 | 22 |
| ALMA Alma Roberval Bureau de service-conseil | 1 1 1 | 3 |
| TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Bureau des mandats organisationnels Bureau des affaires pénales Bureau du service juridique Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil | 17 1 2 1 2 1 | 24 |
| ARTHABASKA Victoriaville | 4 | 4 |
| SAINT-AURICE La Tuque Shawinigan Bureau de service-conseil | 1 8 2 | 11 |
| DRUMMOND Drummondville Bureau de service-conseil | 6 1 | 7 |
| SAINT-FRANÇOIS Sherbrooke Bureau des mandats organisationnels Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse | 21 1 2 2 | 26 |
| BEDFORD Granby Bureau des affaires de la jeunesse Bureau des mandats organisationnels Bureau de service-conseil | 13 3 1 1 | 18 |
| FRONTENAC Thetford Mines | 3 | 3 |
| LONGUEUIL Longueuil Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil | 51 6 8 4 | 69 |
| IBERVILLE Saint-Jean-sur-Richelieu Bureau de service-conseil | 7 2 | 9 |
| BEAUHARNOIS Salaberry-de-Valleyfield Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil | 25 2 3 1 | 31 |
| RICHELIEU Sorel-Tracy Bureau de service-conseil | 6 1 | 7 |

| District judiciaire | Nombre | Total district |
|--|--|----------------|
| SAINT-HYACINTHE Saint-Hyacinthe | 14 | 14 |
| MONTRÉAL Amos* Montréal Bureau du directeur Bureau des mandats organisationnels Bureau des affaires pénales Bureau du service juridique Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales Bureau de service-conseil | 4 131 1 8 15 9 14 63 3 | 248 |
| TERREBONNE Saint-Jérôme Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil | 32 4 6 3 | 45 |
| ABITIBI Amos Val-d'Or Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil | 13 8 2 2 | 25 |
| LABELLE Maniwaki Mont-Laurier Bureau des affaires de la jeunesse | 1 3 2 | 6 |
| GATINEAU Gatineau Bureau du directeur Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse | 31 1 3 4 | 39 |
| ROUYN-NORANDA Rouyn-Noranda Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse | 9 2 1 | 12 |
| LAVAL Laval Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse Bureau de service-conseil | 30 2 3 1 | 36 |
| JOLIETTE Joliette Bureau des affaires pénales Bureau des affaires de la jeunesse Bureau des mandats organisationnels Bureau de service-conseil | 25 3 3 1 5 | 37 |
| Grand Total | 909 | 909 |

Les données sont extraites de SAGIR, en date du 3 mars 2024.

* Procureurs du bureau d'Amos travaillant à partir de Montréal.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **52**

POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE DE PROCUREURS AYANT DÉMISSIONNÉ. INDIQUER LES DÉPENSES LIÉES À LEUR DÉPART.

Pour 2023-2024, 18 procureurs ont démissionné. Aucun coût n'est relié à ces démissions.

Le nombre de démissions exclut les procureurs ayant démissionné afin d'être nommés à titre de juge ou à un emploi supérieur pendant l'exercice 2023-2024.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **53**

**POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, LA LISTE DES
PROCUREURS CADRES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE
RÉAFFECTATION.**

Du 1^{er} avril 2023 au 3 mars 2024, aucun procureur-cadre n'a fait l'objet d'une réaffectation, c'est-à-dire d'un changement d'unité administrative.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **55**

POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, POUR CHAQUE DISTRICT JUDICIAIRE, LE NOMBRE DE DOSSIERS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE PROGRAMMES DE NON-JUDICARISATION, EN INDIQUANT LES TYPES D'INFRACTION (VOLS, VOIES DE FAIT, ETC.)

Tableau statistique – Non-judiciarisation par type d'infraction

| Infractions | Articles | Nombre | % |
|--|--|--------------|------------|
| Vol d'un bien dont la valeur ne dépasse pas 5 000 \$ | 334b)ii) | 1 010 | 47,17 |
| Voies de fait | 266b) | 280 | 13,08 |
| Proférer des menaces de causer la mort ou des lésions corporelles | 264.1(1)a)(2)b) | 232 | 10,83 |
| Méfait à l'égard de biens privés | 430(1)a)(4)b) 430(1)b)(4)b) 430(1)c)(4)b) 430(1)d)(4)b) | 124 | 5,79 |
| Entrave à un agent de la paix | 129a)e) | 95 | 4,44 |
| Bris de probation | 733.1(1)b) | 56 | 2,62 |
| Fraude à l'égard d'un bien dont la valeur ne dépasse pas 5 000 \$ | 380(1)b)ii) | 50 | 2,34 |
| Agression armée | 267a) | 36 | 1,68 |
| Contravention aux règlements des armes à feu | 86(2)(3)b) | 31 | 1,45 |
| Possession de cannabis (<i>Loi sur le cannabis</i>) | 8(1)a) 8(1)b) 8(1)e) | 31 | 1,45 |
| Harcèlement criminel | 264(3)b) | 26 | 1,21 |
| Proférer des menaces de brûler, détruire ou endommager des biens meubles ou immeubles/de tuer, empoisonner ou blesser un animal ou un oiseau qui est la propriété de quelqu'un | 264.1(1)b)(3)b) 264.1(1)c)(3)b) | 16 | 0,75 |
| Infractions diverses | --- | 154 | 7,19 |
| Total | | 2 141 | 100 |

Statistiques relatives à la non-judiciarisation

| District judiciaire | N° greffe | Nom du greffe | Total |
|-----------------------|-----------|---------------------------------|------------|
| Abitibi | 605 | Amos | 5 |
| | 614 | Baie-James et circuit intérieur | 18 |
| | 170 | Chibougamau | 1 |
| | 640 | Baie-d'Hudson | 31 |
| | 620 | La Sarre | 12 |
| | 635 | Baie d'Ungava | 2 |
| | 625 | Senneterre | 3 |
| | 615 | Val-d'Or | 32 |
| Total district | | | 104 |
| Alma | 160 | Alma | 5 |
| Total district | | | 5 |
| Arthabaska | 415 | Victoriaville | 7 |

| District judiciaire | N° greffe | Nom du greffe | Total |
|-----------------------|-----------|--------------------------|------------|
| Total district | | | 7 |
| Baie-Comeau | 655 | Baie-Comeau | 8 |
| Total district | | | 8 |
| Beauce | 350 | Saint-Joseph-de-Beauce | 9 |
| Total district | | | 9 |
| Beauharnois | 760 | Salaberry-de-Valleyfield | 119 |
| Total district | | | 119 |
| Bedford | 455 | Cowansville | 0 |
| | 460 | Granby | 38 |
| Total district | | | 38 |
| Bonaventure | 105 | New-Carlisle | 8 |
| Total district | | | 8 |
| Charlevoix | 240 | La Malbaie | 5 |
| Total district | | | 5 |
| Chicoutimi | 150 | Chicoutimi | 93 |
| Total district | | | 93 |
| Drummond | 405 | Drummondville | 48 |
| Total district | | | 48 |
| Frontenac | 235 | Thetford Mines | 3 |
| Total district | | | 3 |
| Gaspé | 115 | Havre-Aubert | 4 |
| | 110 | Percé | 30 |
| | 130 | Sainte-Anne-des-Monts | 22 |
| Total district | | | 56 |
| Gatineau | 550 | Gatineau | 222 |
| Total district | | | 222 |
| Iberville | 755 | Saint-Jean-sur-Richelieu | 31 |
| Total district | | | 31 |
| Joliette | 705 | Joliette | 104 |
| Total district | | | 104 |
| Kamouraska | 250 | Rivière-du-Loup | 18 |
| Total district | | | 18 |
| Labelle | 565 | Maniwaki | 19 |
| | 560 | Mont-Laurier | 30 |
| Total district | | | 49 |
| Laval | 540 | Laval | 133 |
| Total district | | | 133 |

| District judiciaire | N° greffe | Nom du greffe | Total |
|----------------------------|------------------|----------------------|--------------|
| Longueuil | 505 | Longueuil | 209 |
| Total district | | | 209 |
| Mégantic | 480 | Lac-Mégantic | 11 |
| Total district | | | 11 |
| Mingan | 652 | Cour itinérante | 21 |
| | 650 | Sept-Îles | 31 |
| Total district | | | 52 |
| Montmagny | 300 | Montmagny | 10 |
| Total district | | | 10 |
| Montréal | 500 | Montréal | 48 |
| Total district | | | 48 |
| Pontiac | 555 | Campbell's Bay | 10 |
| Total district | | | 10 |
| Québec | 200 | Québec | 184 |
| Total district | | | 184 |
| Richelieu | 765 | Sorel-Tracy | 12 |
| Total district | | | 12 |
| Rimouski | 120 | Amqui | 12 |
| | 125 | Matane | 13 |
| | 135 | Mont-Joli | 1 |
| | 100 | Rimouski | 7 |
| Total district | | | 33 |
| Roberval | 155 | Roberval | 5 |
| Total district | | | 5 |
| Rouyn-Noranda | 600 | Rouyn-Noranda | 27 |
| Total district | | | 27 |
| Saint-François | 450 | Sherbrooke | 145 |
| Total district | | | 145 |
| District judiciaire | N° greffe | Nom du greffe | Total |
| Saint-Hyacinthe | 750 | Saint-Hyacinthe | 58 |
| Total district | | | 58 |
| Saint-Maurice | 425 | La Tuque | 16 |
| | 410 | Shawinigan | 11 |
| Total district | | | 27 |
| Témiscamingue | 610 | Ville-Marie | 12 |
| Total district | | | 12 |
| Terrebonne | 700 | Saint-Jérôme | 194 |

| District judiciaire | N° greffe | Nom du greffe | Total |
|-----------------------|-----------|----------------|--------------|
| Total district | | | 194 |
| Trois-Rivières | 400 | Trois-Rivières | 44 |
| Total district | | | 44 |
| GRAND TOTAL | | | 2 141 |

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **56**

**LA LISTE ET L'ÉTAT DES PRINCIPALES CAUSES PENDANTES
EN MATIÈRE CRIMINELLE AU 31 MARS 2024.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **57**

STATISTIQUES SUR LE NOMBRE D'ACCUSÉS LIBÉRÉS À LA SUITE D'UNE REQUÊTE EN ARRÊT DES PROCÉDURES POUR DÉLAI DÉRAISONNABLE. INDIQUER LE NOMBRE DE REQUÊTES PRÉSENTÉES, LE NOMBRE DE REQUÊTES ENTENDUES, LE NOMBRE DE PROCÈS ABANDONNÉS, LE NOMBRE DE DOSSIERS À RISQUE.

Cette question sera répondue par le MJQ, sauf en ce qui a trait aux procès abandonnés. Le DPCP comptabilise manuellement le dépôt de *nolle prosequi*. Cette comptabilisation n'a pas de valeur statistique et sert à observer, confirmer ou infirmer des tendances. Pour la période de 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024, le DPCP a déposé 238 *nolle prosequi* en raison des délais judiciaires en matière criminelle. Il est à noter qu'un accusé peut être visé par plus d'un *nolle prosequi*.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **58**

NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DES POURSUIVANTS EN 2023-2024. FOURNIR TOUT DOCUMENT DÉPOSÉ ET INDIQUER :

- A. LES COÛTS;**
- B. LES DATES ET LIEUX;**
- C. LES PERSONNES PRÉSENTES;**
- D. LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR.**

| Date | Lieu | Personnes présentes | Coût |
|------------------------------------|-------------|--|----------|
| 17 et 18 mai 2023 | Halifax | M ^e Patrick Michel M ^e Anny Bernier | 4 548 \$ |
| 1 ^{er} et 2 novembre 2023 | Yellowknife | M ^e Patrick Michel M ^e Sophie Lamarre M ^e François Godin (Réception d'un prix) | 5 031 \$ |

Les ordres du jour et les procès-verbaux sont confidentiels puisque ces rencontres se tiennent à huis clos.

Ces documents sont protégés en vertu de l'article 19 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, puisqu'ils sont formés de renseignements dont la divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite de relations qu'entretient le gouvernement du Québec avec d'autres gouvernements.

Question **60**

**COPIE DES AVIS JURIDIQUES FOURNIS PAR LE DPCP À L'UPAC
DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE MÂCHURER.**

Les avis juridiques fournis en cours d'enquête sont confidentiels puisqu'ils sont visés par le secret professionnel que tout avocat se doit de respecter. Par conséquent, le Directeur des poursuites criminelles et pénales ne peut fournir d'informations supplémentaires sur la teneur de l'avis juridique qui a été donné à l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Question **61**

POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, INDIQUER LE NOMBRE DE DOSSIERS QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'ACCUSATIONS PAR LE DPCP.

En 2023-2024, le Directeur des poursuites criminelles et pénales a reçu :

- 120 966 demandes d'intenter des procédures (DIP) en matière criminelle. De ce nombre, en date du 29 février 2024, 29 365 DIP ont été refusées.
- 12 383 DIP en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. De ce nombre, en date du 29 février 2024, 1 758 DIP ont été refusées.

Ces données proviennent du Système informatisé des poursuites publiques (SIPP) ainsi que du système Adolescents (LSJPA), lesquels n'ont pas été conçus pour produire des statistiques, mais plutôt pour répondre à des besoins opérationnels. Ainsi, il peut y avoir une marge d'erreur.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **67**

LISTE DES POURSUITES INTENTÉES PAR LE DPCP À LA SUITE DES VÉRIFICATIONS OU DES ENQUÊTES EFFECTUÉES PAR LE MAMH OU LA COMMISSION MUNICIPALE AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS, D'ÉLUS OU DE FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

Question **68**

POUR 2023-2024, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET LES SOMMES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024-2025. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2024, DE SA MISE EN ŒUVRE.

Principales réalisations dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 :

Le 28 octobre 2016, le gouvernement du Québec, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec et les partenaires, a lancé la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 (Stratégie VS 2016-2021)*. En vigueur jusqu'en 2021, cette dernière comprenait 55 actions dont le principal objectif était d'apporter des solutions novatrices aux problématiques qu'elle ciblait, soit les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle.

La *Stratégie VS 2016-2021* a été prolongée jusqu'au 19 juin 2022, veille du lancement de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027 (Stratégie SIV 2022-2027)*.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), dans le cadre de la plus récente *Stratégie SIV 2022-2027*, est porteur de la mesure suivante :

- Augmenter au sein du DPCP le nombre d'effectifs affectés aux dossiers en matière de violence sexuelle (action 26).

Cette mesure a permis l'embauche de 20 procureurs et de 13 membres du personnel administratif. De ce nombre, on compte 11 postes en violence sexuelle. Dix procureurs ont aussi fait l'objet d'une prolongation de contrat.

Pour l'année 2023-2024, un budget de 7 280 000 \$ a été octroyé au DPCP en lien avec la mise en place de la *Stratégie SIV 2022-2027*.

Question **74**

NOMBRE DE PROCUREURS EMBAUCHÉS OU SÉLECTIONNÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TRIBUNAL SPÉCIALISÉ POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE OU CONJUGALE

Pour la phase 1 de déploiement (Salaberry-de-Valleyfield, Québec, Granby, Drummondville et La Tuque), 12 postes de procureurs aux poursuites criminelles et pénales (procureurs) et quatre postes de techniciens ont été octroyés et pourvus.

En ce qui concerne le déploiement de la phase 2 (Laval, Sherbrooke, Montmagny, Sept-Îles et Lac-Mégantic), cinq postes de procureurs ont été octroyés et pourvus.

Dans le cadre du déploiement de la phase 3 (Shawinigan, Alma, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli, Matane, Amqui, Percé, Sainte-Anne-des-Monts, New Carlisle et Carleton-sur-Mer), trois postes de procureurs et trois postes de techniciens ont été octroyés et pourvus.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **79**

LISTE DES DOSSIERS REJETÉS PAR LE DPCP EN MATIÈRE DE VIOLENCE SEXUELLE OU CONJUGALE DEPUIS TROIS ANS.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

Question **87**

**NOMBRE D'ACCUSATIONS PORTÉES PAR LE DPCP POUR DES
CRIMES HOMOPHOBES OU TRANSPHOBES AU COURS DES TROIS
DERNIÈRES ANNÉES.**

L'information n'est pas disponible. Des infractions qui ne visent pas spécifiquement l'homophobie ou la transphobie peuvent être commises dans un tel contexte (par exemple, les voies de faits ou les menaces), mais nos systèmes informatiques ne permettent pas de les comptabiliser, le cas échéant.

Question

107

**AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, LISTE DES CAUSES
PORTÉES EN APPEL PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL.**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales ne porte pas de causes en appel au nom du Procureur général.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **115**

NOMBRE DE POURSUITES, PAR RÉGION, INTENTÉES EN 2023-2024 PAR LE DPCP RELATIVEMENT À DES INFRACTIONS À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE (RLRQ CHAP. C.-11), INCLUANT LE TABLEAU DES RÉSULTATS ET LA VENTILATION PAR ARTICLE.

Au cours de l'année 2023-2024, deux poursuites ont été intentées (constats d'infraction signifiés) par le Directeur des poursuites criminelles et pénales relativement à des infractions à la *Charte de la langue française* (RLRQ, c. C-11).

2023-2024 (du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024)

Charte de la langue française

Ventilation par article

| Article | Nombre de poursuites intentées (Constats d'infraction signifiés) |
|--------------|---|
| 52 | 1 |
| 10 R.9 | 1 |
| Total | 2 |

Article 52 : *Publication sur le site Web rédigée dans une langue autre que le français.*

Article 10 R.9 : *Rédaction d'une publication commerciale sur Internet dont la version française ne respecte pas les conditions d'accessibilité et de qualité.*

| Suivi des constats d'infraction signifiés | |
|---|----------|
| Résultat | Nombre |
| Plaidoyer de culpabilité | 0 |
| Procès | 2 |
| Prêt à transférer à la cour | 0 |
| Délai plaidoyer/paiement ¹ | 0 |
| Total | 2 |

¹ Le défendeur a 30 jours, après la signification du constat d'infraction, pour transmettre son plaidoyer ou son paiement (art. 160 du *Code de procédure pénale* (RLRQ, c. C-25.1)).

Question

118

CONCERNANT LA LUTTE À LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE, FOURNIR :

A. UNE VENTILATION DES BUDGETS ALLOUÉS POUR COMBATTRE LE PHÉNOMÈNE DE LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE EN 2023-2024;

B. LE BILAN DES MESURES ENTREPRISES POUR VENIR EN AIDE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE, ET POUR COMBATTRE CE PHÉNOMÈNE.

1. PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE 2018-2023

L'intervention du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) dans le domaine de la violence conjugale se fait en étroite collaboration avec les divers partenaires impliqués dans le traitement de cette problématique, comme en témoigne le dernier *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (Plan d'action VC 2018-2023)*, rendu public le 10 août 2018.

Budget

- Les trois mesures du *Plan d'action VC 2018-2023* sous la responsabilité du DPCP représentent un coût de 19,7 M\$ dont 18 M\$ financés en contrepartie de crédits additionnels annoncés dans le Plan économique du Québec de mars 2018 :
 - le DPCP s'est vu allouer des sommes représentant l'ajout de 25 ressources (20 procureurs, 1 technicien en droit et 4 employés de soutien). Les **dépenses réelles** au 29 février 2024 sont de **3 445 763 \$**.
- À l'annonce budgétaire 2023-2024, on a confirmé la pérennisation de ces 25 ressources qui seront financées, pour la première année, par le Fonds de suppléance. Pour les années suivantes, les crédits seront versés au ministère de la Justice du Québec.
- Le *Plan d'action VC 2018-2023* n'a pas été renouvelé en 2023 :
 - la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027 (SIV)* consolide désormais la réponse gouvernementale au rapport *Rebâtir la confiance*, en plus d'assurer le renouvellement de la Stratégie violence sexuelle et la mise en œuvre d'actions complémentaires en matière de violence conjugale;
 - les principaux objectifs de la *SIV* sont de contrer la violence sexuelle et la violence conjugale et d'assurer un accompagnement plus soutenu et mieux adapté aux réalités des personnes victimes.

Mesures sous la gouverne du DPCP

Ce plan d'action étant désormais terminé, soulignons que le DPCP a posé diverses initiatives pour réaliser les actions dont il était porteur.

- **L'action 32** visait à assurer une rencontre entre le procureur et la personne victime. Cette rencontre et ses modalités font désormais partie de la pratique courante des procureurs (directive VIO-1).
- **L'action 33** concernait la création d'un mécanisme de coordination pour favoriser l'uniformisation des pratiques de tous les procureurs. Depuis mars 2018, une coordonnatrice provinciale a été désignée et une communauté de savoir regroupant des procureurs expérimentés en matière de violence conjugale, issus de plusieurs districts judiciaires, a été mise sur pied.
- **L'action 34** avait pour objectif la priorisation des dossiers de violence conjugale à chaque étape du processus judiciaire. Cette nécessité d'accorder ce traitement prioritaire par les procureurs est spécifiée au paragraphe 9 de la directive VIO-1.

2. PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR PRÉVENIR LES SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE À HAUT RISQUE DE DANGÉROSITÉ ET ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES VICTIMES 2020-2025

En raison de son mandat de poursuivant public, le DPCP n'est pas porteur de mesure dans le cadre de ce plan qui vise la prévention des situations de violence conjugale. Il collabore toutefois à plusieurs d'entre elles, soit :

Action 2 : Produire un aide-mémoire à l'intention des services policiers concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du *Code criminel* et s'assurer que les victimes ont accès à de l'information juste et fiable quant aux limites de ce recours.

- En juillet 2021, en plus de l'appui offert au ministère de la Sécurité publique dans la rédaction de leur aide-mémoire à l'intention des services de police, le DPCP a publié sur le site Québec.ca de l'information juridique pertinente à l'intention des personnes victimes sur l'article 810 du *Code criminel*. Cette information a été mise à jour en décembre 2023.

Action 10 : Étendre à quatre régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire. Il fait la promotion de ce service au sein du DPCP et enjoint les procureurs à y avoir recours.

- Le Service d'évaluation des conjoints violents est disponible dans toutes les régions du Québec depuis juin 2021 et le DPCP en a informé l'ensemble des procureurs en réitérant l'importance de son utilisation.

Action 14 : Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets antirapprochements comme moyen de prévention des homicides conjugaux. Il participera aux rencontres qui seront tenues avec les chercheurs lors des échanges quant aux résultats de la recherche.

- L'étude de faisabilité a été déposée en avril 2021 et les travaux du comité aviseur sont terminés. Actuellement, les bracelets antirapprochement sont déployés sur l'ensemble du territoire du Québec. Soulignons que leur opérationnalisation nécessite une couverture cellulaire qui peut être déficiente dans certaines régions éloignées.

3. AUTRES MESURES

Féminicides :

En 2021, le Secrétariat du Conseil du trésor a autorisé au DPCP un rehaussement de sa cible d'heures rémunérées et de crédits de façon pérenne, afin de permettre la mise en place d'un système de poursuite verticale en matière de violence conjugale et de violence sexuelle, en plus d'améliorer l'accompagnement des personnes victimes.

Cet investissement a permis d'embaucher 35 nouveaux procureurs à l'automne 2021 et 10 autres en 2023. Le 21 mars 2023, l'annonce de la pérennisation de ces postes a assuré une continuation dans l'élaboration des bonnes pratiques régionales et, par conséquent, a eu un effet direct sur la lutte contre la violence conjugale. La poursuite verticale est maintenant mise en œuvre dans tous les points de service, à l'exception de la cour itinérante. Le **budget autorisé** pour l'exercice **2023-2024** est de **9 768 600 \$** et les **dépenses réelles** au 29 février 2024 sont de **9 357 188 \$**.

Directives :

Le DPCP a revu ses directives dès novembre 2018 en application du *Plan d'action VC 2018-2023*. À la suite des différentes recommandations en lien avec la violence conjugale et la violence sexuelle émises depuis 2018, le DPCP a également apporté plusieurs modifications à ses directives, dont l'ajout en juin 2023 de la notion de contrôle coercitif.

Engagement de ne pas troubler l'ordre public :

Les procureurs ne peuvent recourir à l'article 810 du *Code criminel* ou substituer une dénonciation pour une infraction par une dénonciation en vertu de cet article qu'en suivant les critères spécifiques énumérés aux directives [VIO-1](#) et [ENG-1](#).

Officiers publics désignés :

Des procureurs sont désignés aux fins de la disposition 1974.1 du *Code civil du Québec* afin de traiter les demandes d'attestation pour la résiliation d'un bail résidentiel en raison d'une situation de violence sexuelle ou conjugale. Une formation spécialisée est disponible en ligne pour ces officiers publics.

Le 17 mai 2023, la disposition 603.1 du *Code civil du Québec* facilitant l'accès aux soins pour des enfants mineurs dans un contexte de violence familiale, y compris conjugale, est entrée en vigueur. Certains procureurs du DPCP sont désignés comme officiers publics aux fins de cette disposition. Des séances d'informations sont offertes.

Judiciarisation :

La directive [NOJ-1](#) précise qu'un contrevenant qui commet une infraction criminelle qui concerne ou qui est reliée à la violence conjugale ne peut bénéficier du Programme de traitement non judiciaire de certaines infractions criminelles commises par des adultes.

Comités, partenariats et formations externes :

Le DPCP travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le traitement judiciaire de la violence conjugale en participant à divers comités, forums, séances de formation, conférences et tables de concertation. Il participe notamment à la formation des corps de police autochtones.

Formation interne :

Le DPCP offre une formation de base en violence conjugale à tous les nouveaux procureurs à l'École des poursuivants. De plus, une formation obligatoire d'une durée de 15 h doit être suivie par tous les procureurs ayant à traiter des dossiers de violence conjugale.

Information aux personnes victimes :

Le DPCP a participé à l'élaboration et à la publication de divers outils d'information pour les personnes victimes de violence conjugale, dont le lancement d'une section destinée aux personnes victimes d'actes criminels sur le site Québec.ca. Le DPCP a aussi élaboré, en collaboration avec l'Association québécoise Plaidoyer–Victimes, 10 fiches d'informations destinées aux personnes victimes et aux intervenants.

Ligne Info DPCP violence conjugale et sexuelle :

Le DPCP a mis sur pied en avril 2018 une ligne de renseignements destinée aux personnes victimes de violence sexuelle hésitant à porter plainte et aux organismes venant en aide à ces personnes. Depuis 2022, ce service est aussi accessible aux personnes victimes de violence conjugale ainsi qu'aux intervenants qui les soutiennent : 1 877 547-DPCP (3727).

Question **131**

BILAN DE MISE EN ŒUVRE PAR MESURE, AVEC ÉCHÉANCIER ET SOMMES VERSÉES POUR CHACUNE DES MESURES DU PLAN DE MODERNISATION DE LA JUSTICE. VENTILATION DÉTAILLÉE DE L'UTILISATION DES BUDGETS.

Le Plan pour moderniser le système de Justice (PMSJ) a fait l'objet d'une annonce le 24 avril 2018.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) collabore activement à la réalisation du PMSJ qui s'articule autour de trois axes : instaurer des pratiques innovantes, mettre la justice à l'heure des nouvelles technologies et communiquer efficacement l'information entre les principaux partenaires.

Les mesures prévues au PMSJ, qui sont sous la gouverne du DPCP, sont maintenant achevées, à l'exception du programme de gestion électronique des dossiers de poursuite (programme GESTE), pour lequel les travaux se poursuivent.

Mesures achevées :

- programme de non-judiciarisation;
- mise en place de différentes pratiques favorisant la négociation avant l'audience au pénal;
- lignes directrices en matière de divulgation de la preuve pour les corps policiers;
- formation des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (procureurs) sur les directives;
- programme « Offre de règlement rapide »;
- assurer la disponibilité des procureurs en dehors des salles de cour;
- déploiement d'un logiciel de formation en ligne pour les procureurs.

Mesure en cours :

- Programme GESTE :

Sous la responsabilité et gouverne du DPCP, ce programme a pour objectif l'informatisation du processus de travail des procureurs et du personnel administratif du DPCP en mettant en place des processus et des solutions qui permettent :

- de recevoir numériquement des services de police et partenaires les demandes d'intenter des procédures (DIP) et les éléments de preuve;
- d'analyser et traiter numériquement les DIP dans le but de rendre une décision d'intenter ou non des procédures judiciaires;
- de divulguer la preuve.

Ce programme regroupe plusieurs projets :

- les travaux liés au programme GESTE continuent de progresser. Le dossier d'affaires du troisième projet « Déploiement des solutions d'affaires – Volet criminel » a été approuvé par le Secrétariat du Conseil du trésor le 30 novembre 2021. L'objectif est de déployer les solutions développées dans les projets précédents et d'assurer la gestion du changement au sein des différents bureaux du DPCP.
- le projet « Décision et dossier de poursuite » s'est terminé le 10 juillet 2022. Ce projet visait l'ajout de fonctionnalités, la conception du dossier de cour numérique, la production des documents légaux et l'intégration d'une solution sécuritaire de divulgation numérique de la preuve;
- le projet « Réception et analyse des demandes d'intenter des procédures » s'est quant à lui terminé le 31 août 2020. Celui-ci a permis de mettre en place les infrastructures et le développement des versions de base des solutions d'affaires.

Il est à noter que le projet « Déploiement des solutions d'affaires – Volet criminel » a été suspendu le 26 juin 2023 puisque le déploiement des solutions d'affaires exige une révision des efforts en matière de concertation et de coordination avec les parties prenantes concernées. Des mesures sont en place afin de renforcer la consultation et la collaboration dans le but de limiter les répercussions opérationnelles et d'orchestrer les travaux de façon optimale.

Aussi, les vérifications et les travaux requis sont en cours afin de pouvoir poursuivre le déploiement de la solution d'affaire dans tous les points de service du DPCP. L'équipe de projet vise à ce que le nouveau système de mission soit déployé pour chacun des points de service d'ici la fin avril 2024 afin de le rendre accessible en mode « consultation » à l'ensemble du personnel du DPCP. Cette étape permettra d'entamer la gestion du changement auprès du personnel qui sera ainsi en mesure de s'approprier progressivement ce nouvel environnement de travail.

Puisque le versement de dossiers dans le système de mission APPUI a débuté, il est utile, en outre, de le rendre accessible en mode « consultation » à l'ensemble des points de service du DPCP.

Le déploiement du système APPUI contribuera de façon importante à l'efficacité de l'organisation dans le traitement des dossiers de poursuites, au bénéfice des corps de police et de la société. La diversité de l'écosystème technologique et l'arrimage avec les projets des partenaires présentent cependant un défi important pour la réalisation de la transformation numérique du système de justice criminelle, laquelle pourrait nécessiter le développement d'une stratégie gouvernementale.

Utilisation des budgets par Axes – en k\$

| | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 | TOTAL |
|--------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------|-----------------|
| | Dépenses réelles | *Dépenses probables | |
| Total | 3 010,9 | 8 939,1 | 7 410,4 | 8 580,1 | 10 762,3 | 13 687,9 | 52 390,7 |

**Il s'agit de la dépense probable au 31 janvier 2024. Le ministère de la Justice ne demande plus le suivi par mesure et le reclassement sera fait en fin d'année financière seulement.*

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements particuliers (PQ)

Étude des crédits 2024-2025

Question **135**

LISTE DES ÉCHANGES, DE LA CORRESPONDANCE ET DES
ACTIONS ENTREPRISES À LA SUITE DE L'ARRESTATION
ARBITRAIRE PAR LE SPVM DE MONSIEUR MAMADI III FARA
CAMARA EN JANVIER 2021.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.